



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## de Bourgogne-Franche-Comté



### SOMMAIRE

[Météo](#)

[Stade](#)

[Aléas climatiques](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Ravageurs](#)

[Biodiversité et santé des agrosystèmes](#)

### A RETENIR

**Gel : Pas de nouveaux dégâts enregistrés, reprise des contres bourgeons**

**Mildiou : Maturité acquise sur tous les secteurs**

**Mange-bourgeons : Sortie du stade de sensibilité pour la majorité des parcelles.**

### METEO

Pluies du 07 avril au 14 avril

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	20	37
Côte d'Or	18.5	31
Yonne	2.5	7.5
Nièvre	2.8	4.8
Franche-Comté	30.4	47

Cette semaine encore les températures ont été élevées jusqu'en fin de semaine puis elles ont chuté. Elles ont été accompagnées de précipitations sur l'ensemble des secteurs.

Prévision à 7 jours :



(Source : Météo France, Chalon 71100, 13/04/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

La semaine à venir s'annonce sèche jusqu'à dimanche où de faibles cumuls sont annoncés.

## STADE

Suite à la semaine avec des températures enregistrées quasi estivales, les stades ont progressé sur tous les secteurs.

On observe toujours une hétérogénéité au sein du vignoble entre les différents secteurs et cépages notamment sur les secteurs aillant subi un épisode de gel. Le stade moyen se situe entre « **Éclatement du bourgeons** » et « **5 feuilles étalées** » selon les départements, les parcelles les plus avancées de Chardonnay étaient déjà au stade « **6 feuilles étalées** » lors de la tournée du lundi 13/04.

À ce stade, la campagne 2026 est à présent le millésime le plus précoce avec 2 jours d'avance sur 2020, 2024 et 2025.

Avec la baisse des températures, l'avancée des stades devrait ralentir cette semaine.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	Sorties des feuilles	6 feuilles étalées
Côte d'Or	1 feuille étalée	5 feuilles étalées
Yonne	Débourrement	4 feuilles étalées
Nièvre	2 feuilles étalées	6 feuilles étalées
Franche-Comté	Éclatement des bourgeons	5 feuilles étalées



Figure 1 : 3 feuilles étalées

## ALEAS CLIMATIQUES

**Gel :**

On observe la reprise des contre bourgeons sur les parcelles touchées par le gel, elle peut être plus ou moins difficile selon les secteurs.

# MILDIOU

## Situation

**Suivi de maturité** : les suivis de « maturité » sont réalisés sur 19 sites différents.

**Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée comme atteinte lorsque leur germination en milieu contrôlé (20 °C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.** Pour rappel, un site à lui seul ne saurait représenter la réalité de l'ensemble des parcelles du vignoble, mais donne simplement une indication sur l'évolution du potentiel infectieux du mildiou. Néanmoins, on peut considérer que la maturité est sans doute proche d'être atteinte ou récemment acquise sur les secteurs proches.

**À ce jour, la maturité est considérée acquise sur tous les secteurs de Bourgogne-Franche-Comté.**

## Analyse de risque

Pour rappel, les **3 conditions** suivantes doivent être réunies pour que les **premières contaminations** puissent se produire :

- Oospores en capacité de contaminer (**maturité acquise**)
- Vigne réceptive (à partir du stade **1<sup>ère</sup> feuille étalée**)
- Pluie contaminante supérieur à 2 mm (suffisamment intense pour projeter les spores, et sous des conditions de températures permettant une contamination : environ 10-11°C)

Pour rappel, la gestion du risque mildiou à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté intervient **après les premières contaminations primaires** et avant la sortie des taches qu'elles engendrent, afin de bloquer les éventuels repiquages suite aux sorties de taches.

Aucune contamination, n'a pu avoir lieu pour les vignobles de l'Yonne (pluviométrie insuffisante), le Jura (températures limitantes) et la Nièvre (pluviométrie insuffisante).

Très localement les conditions ont pu être réunies sur certains sites de Côte d'or et de Saône et Loire et ont pu engendrer les **1<sup>ères</sup> contaminations lors des pluies du 11 avril**. Si tel est le cas, les potentielles sorties de taches n'auront pas lieu avant la fin de semaine prochaine voire fin du mois.

# OIDIUM

## Situation

**Modélisation SOV** : le modèle **SOV** (Système Oïdium Vigne) utilisé depuis de nombreuses années en BFC donne dès le début de campagne une tendance globale sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste de référence un indice de **risque global**. Cet indice, compris entre 0 et 100, fournit dès le début de campagne une **tendance** de la pression oïdium de l'année.

Les indices de risque global **SOV** pour **2026** sont disponibles. Ils ont été calculés à partir des données météorologiques fournies par le réseau régional (Climéo).

Les simulations effectuées sur **15 postes** de référence du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent un indice de risque global **élevé à très élevé** pour la campagne **2026** (en tendance entre **80 et 99**, à l'exception du site de Marey dans les Hautes côtes, dont l'indice est de **68**).

Ces valeurs sont assez proches de celle de 2025.

## Analyse de risque

Les valeurs élevées de cet indice SOV ont été globalement été **mises en défaut en 2025** (et historiquement en 2018), avec finalement une pression au vignoble plus faible que celle annoncée.

Dans un contexte d'évolution climatique, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de ces indices obtenus à partir d'un modèle dont le paramétrage et la validation remontent à plusieurs années. Par ailleurs, tout modèle demeure une représentation mathématique d'un système vivant complexe qui nécessite une surveillance régulière.

Quoi qu'il en soit, nous rappelons que, dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus **tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées**

## BLACK-ROT

### Situation

Situation - Maturité des périthèces : le suivi 2026 est effectué sur 2 sites en Bourgogne Franche-Comté.

Sur la base de ces suivis, il apparaît que la maturité est atteinte depuis mi-mars en Saône-et-Loire.

Pour rappel, la durée d'incubation du Black-Rot est plus longue que celle du Mildiou.

### Analyse de risque

En dehors des secteurs où des symptômes marqués sur grappes sont régulièrement observés depuis plusieurs années (en particulier dans le Sud de la Saône-et-Loire), il n'est pas nécessaire de considérer le risque Black-Rot de façon spécifique. Il peut être pris en compte en même temps que le risque Mildiou, sans anticipation particulière. Rappelons que la période de grande sensibilité des grappes au Black-Rot se situe de nouaison à début véraison.

## RAVAGEURS

### Mange-bourgeons

#### Situation

Sur la majorité des parcelles le stade de sensibilité a été atteint ou dépassé (stade « éclatement du bourgeon »).

En revanche, dans les rares situations les plus tardives ou ayant été impactées par le gel, des dégâts sont parfois encore constatés.

#### Analyse de risque

Quelle que soit l'espèce en cause (boarmie ou noctuelle), ces ravageurs phytophages ont la capacité de provoquer des pertes entre les stades « bourgeon dans le coton » et « éclatement du bourgeon ».

Toutefois, sur les secteurs les plus tardifs et régulièrement sensibles, la surveillance est encore de rigueur.

## Vers de la grappe

### Situation

Sur l'ensemble de la région, près de 50 sites de piégeage sont suivis dans le cadre de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT), avec dans la plupart des cas un piège pour chaque espèce : Cochylys et Eudémis.

Suite aux températures élevées de la semaine dernière des captures ont eu lieu, cependant la chute des températures depuis samedi a ralenti la dynamique des vols. Les captures sont assez faibles, quelques captures d'eudémis et rare captures de cochylys.



Photo d'Eudémis



Photo de Cochylys

## BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal, une note nationale biodiversité sera jointe chaque semaine à ce bulletin.

Pour cette semaine, la fiche **papillons** vous permettra d'en savoir un peu plus sur leurs rôles dans l'agrosystème.



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agrosystèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aaces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action de la stratégie Ecophyto 2030 pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité. »